



**CONSEIL COMMUNAUTAIRE
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

**Séance du 21 décembre 2023 (18h30)
Salle des fêtes de Limony**

**Direction Générale Adjointe
Ressources
Service des Affaires Juridiques,
Administratives et Foncières**

Membres titulaires	: 56
Membres suppléants	: 23
Présents	: 40
Votants	: 54
Convocation et affichage	: 14/12/2023
Président de séance	: Monsieur Simon PLENET
Secrétaire de séance	: Monsieur Louis-Claude GAGNAIRE

Etaient présents en qualité de conseillers titulaires : Carlos ALEGRE, Nicole ARCHIER, Hugo BIOLLEY, Jean-Yves BONNET, Sylvie BONNET, Virginie BONNET-FERRAND, Maryanne BOURDIN, Clément CHAPEL, François CHAUVIN, Claudie COSTE, Sylvette DAVID, Olivier DE LAGARDE, Christophe DELORD, Gilles DUFARD, Vincent DUGUA, Laurence DUMAS, Maxime DURAND, Bruno FANGET, Jérémy FRAYSSE, Yves FRAYSSE, Louis-Claude GAGNAIRE, Juanita GARDIER, Denis HONORE, Stéphanie ISSARTEL, Thierry LERMET, Danielle MAGAND, Laurent MARCE, Antoine MARTINEZ, Christian MASSOLA, Richard MOLINA, Patrick OLAGNE, Martine OLLIVIER, Ronan PHILIPPE, Simon PLENET, Marc-Antoine QUENETTE, René SABATIER, Denis SAUZE, Antoinette SCHERER, Myriam SERVY-CHANAL, Laurent TORGUE.

Pouvoirs : Assia BAIBEN-MEZGUELDI (pouvoir à Jérémy FRAYSSE), Damien BAYLE (pouvoir à Laurence DUMAS), Brigitte BOURRET (pouvoir à Martine OLLIVIER), Nathalie CLÉMENT (pouvoir à Christophe DELORD), Nadège COUZON (pouvoir à Claudie COSTE), Christelle ETIENNE (pouvoir à Maxime DURAND), Romain EVRARD (pouvoir à Antoinette SCHERER), Christian FOREL (pouvoir à Simon PLENET), Frédéric GONDRAND (pouvoir à Antoine MARTINEZ), Edith MANTELIN (pouvoir à Juanita GARDIER), Catherine MICHALON (pouvoir à Danielle MAGAND), Agnès PEYRACHE (pouvoir à Patrick OLAGNE), Yves RULLIÈRE (pouvoir à René SABATIER), Michel SEVENIER (pouvoir à Maryanne BOURDIN).

Etaient absents et excusés : Christian ARCHIER, Pascal PAILHA.

CC-2023-422 - FINANCES - BUDGET PRINCIPAL 2023 - DECISION MODIFICATIVE N°2

Rapporteur : Monsieur Laurent TORGUE

Cette décision modificative n°02 porte divers ajustements de crédits en section de fonctionnement et en section d'investissement du budget principal – exercice 2023.

Les ajustements principaux concernent les points suivants :

Recettes de fonctionnement :

- Suite aux dernières informations communiquées par les services de l'Etat, révision à la baisse des fractions des TVA versée en compensation des dernières réformes fiscales, suppression de la TH ainsi que de la CVAE (-160 524,00 €).
- Versement d'une indemnité de sinistre en lien avec l'incendie de la salle régis Roche (+ 100.000,00 €).

Dépenses de fonctionnement

- Ajustement de la dotation d'équilibre au CIAS (+ 150 900,00 €), en lien avec le besoin de financement réel des structures en charge des personnes âgées.
- Régularisation du volume des attributions de compensation (+3.620,00 €).
- Ajustement des charges à caractère général (-59.620,00 €), se décomposant d'une part avec un besoin de crédits supplémentaires notamment pour faire face à des dépenses de sécurisation de locaux en lien avec un sinistre (salle Régis Roche) et d'autre part une diminution de crédits, là où s'était possible, sur certains postes de dépenses (énergies, prestations déchets...).

Dépenses d'investissement

- Ajustement des dépenses d'équipement (- 135 299,00€) après diagnostic du niveau de consommation des crédits.

Equilibre général

Enfin, l'équilibre section par section ainsi que l'équilibre général de cette décision modificative se traduit par une réduction du virement de 135 299,00 €.

Tableau d'équilibre général

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Ajustement opérations réelles	94 900,00 €	-40 399,00 €	-135 299,00 €	
Virement	-135 299,00 €			-135 299,00 €
Emprunt d'équilibre				
TOTAL DM02	-40 399,00 €	-40 399,00 €	-135 299,00 €	-135 299,00 €

DÉLIBÉRÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE **Après en avoir délibéré, et à l'unanimité**

ADOpte la décision modificative n°2 du budget principal – exercice 2023 – telle qu'elle ressort des tableaux ci-après :

Tableaux d'équilibre général :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Ajustement opérations réelles	94 900,00 €	-40 399,00 €	-135 299,00 €	
Virement	-135 299,00 €			-135 299,00 €
Emprunt d'équilibre				
TOTAL DM02	-40 399,00 €	-40 399,00 €	-135 299,00 €	-135 299,00 €

Tableaux détaillés :

Compte		Imputation budgétaire		BP2023	DM02	Total
Libellé	Fonct.					
FONCTIONNEMENT DEPENSES						
Chapitre 011 Charges à caractère général						
60611	énergie	020	970 000,00 €	-38 620,00 €		931 380,00 €
611	contrats de prestation de service	7212	4 507 000,00 €	-40 000,00 €		4 467 000,00 €
611	contrats de prestation de service	501	72 550,00 €	9 000,00 €		81 550,00 €
611	contrats de prestation de service	321	5 800,00 €	20 000,00 €		25 800,00 €
61558	autres biens mobiliers	7212	15 000,00 €	-10 000,00 €		5 000,00 €
Total chapitre				-59 620,00 €		
Chapitre 014 Atténuation de produits						
739211	attribution de compensation	020	7 675 488,00 €	3 620,00 €		7 679 108,00 €
Total chapitre				3 620,00 €		
Chapitre 65 Autres charges de gestion courante						
657362	CIAS	4238	2 154 105,00 €	150 900,00 €		2 305 005,00 €
Total chapitre				150 900,00 €		
SOUS-TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT					94 900,00 €	
Chapitre 023 Virement						
023	virement à la section d'investissement	01	1 455 361,32 €	-135 299,00 €		1 320 062,32 €
Total chapitre				-135 299,00 €		
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT					-135 299,00 €	
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					-40 399,00 €	
Compte		Imputation budgétaire		BP2023	DM02	Total
Libellé	Fonct.					
FONCTIONNEMENT RECETTES						
Chapitre 73 Impôts et taxes						
7351	fraction compensatoire de la TFPB et de la TH	01	6 472 705,00 €	-90 213,00 €		6 382 492,00 €
7352	fraction compensatoire de la CVAE	01	3 300 041,00 €	-70 311,00 €		3 229 730,00 €
Total chapitre				-160 524,00 €		
Chapitre 75 Autres produits de gestion courante						
75888	autres	020	59 870,00 €	120 125,00 €		179 995,00 €
Total chapitre				120 125,00 €		
SOUS-TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT					-40 399,00 €	
Opérations d'ordre						
Total chapitre				0,00 €		
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT					-40 399,00 €	

Imputation budgétaire		Fonct.	BP2023 (y/c RAR 2022)	DM02	Total
Compte	Libellé				
INVESTISSEMENT DEPENSES					
Chapitre 204 Immobilisations incorporelles					
2041412	bâtiments et installations	510	60 000,00 €	-60 000,00 €	0,00 €
Total chapitre				-60 000,00 €	
Chapitre 21 Immobilisations corporelles					
2111	terrains	510	28 000,00 €	-20 000,00 €	8 000,00 €
Total chapitre				-20 000,00 €	
Chapitre 23 Immobilisations en cours					
2312	agencement et aménagements de terrains	510	729 434,16 €	-55 299,00 €	674 135,16 €
Total chapitre				-55 299,00 €	
SOUS-TOTAL DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT				-135 299,00 €	
Opérations d'ordre					
Total chapitre				0,00 €	0,00 €
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT				0,00 €	
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT				-135 299,00 €	

Imputation budgétaire		Fonct.	BP2023 (y/c RAR 2022)	DM02	Total
Compte	Libellé				
INVESTISSEMENT RECETTES					
Opérations réelles					
Total chapitre				0,00 €	0,00 €
SOUS-TOTAL RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT				0,00 €	
Chapitre 021 Virement					
021	Virement de la section de fonctionnement	01	1 455 361,32 €	-135 299,00 €	1 320 062,32 €
Total chapitre				-135 299,00 €	
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT				-135 299,00 €	
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT				-135 299,00 €	

PRECISE que, comme pour le budget primitif 2023, le vote intervient au niveau des chapitres budgétaires,

MODIFIE comme suit la dotation de fonctionnement au CIAS

- Dotation de fonctionnement complémentaire (imputée au C/657362 F/4238) :
+ 150.900,00 €
 - Fera l'objet d'un versement unique à intervenir d'ici la clôture de l'exercice 2023.

AUTORISE d'une manière générale Monsieur le Président prendre toutes les mesures et à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Davézieux le : 22/12/23
Publié le : 22/12/23
Transmis en sous-préfecture le : 22/12/23
Identifiant télétransmission : 007-200072015-20231221-46454-DE-1-1

Pour extrait certifié conforme au
registre des délibérations du
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Le Président

Simon PLENET